



Vous utilisez de la musique lors d'une ou plusieurs manifestations* ?

Ok-Musique « FFBA »

sacem

Ensemble, faisons vivre la musique

C'est plus simple, rapide et moins cher, alors passez au forfait !



Ok-Musique « FFBA » couvre les droits d'auteur exigibles grâce à un accord national entre la FFBA et la SACEM.



Type* de manifestations concernées par Le Pass-Musique FFBA:

- Brocantes, vide-greniers, marchés, sonorisations de rues, marches populaires ;
- Cérémonies diverses, cérémonies de vœux, conférences, réunions, congrès
- Journées « portes ouvertes », stands, vernissages, expositions ;
- Kermesses, lotos, fêtes de rue, rencontres sportives.
- Fonds sonores lors de repas.

Cela ne concerne pas :
Bal, concert, et repas dansant

Pour souscrire uniquement auprès de la FFBA :

Soit par écrit en utilisant le formulaire au recto ou disponible sur le site www.benevolat.org

Soit directement par le site Internet de la FFBA :

www.benevolat.org

Rubrique SACEM / fond sonore

Renseignement :

03.89. 43.36.44

FFBA
5, rue des Castors
68200 MULHOUSE

Vous pouvez donc souscrire en début d'année ou en cours d'année 1, 2 ou 3 manifestations et ainsi vous serez libérés des obligations SACEM-SPRE pour 2021.



TARIF

Nombre de manifestations organisées dans l'année civile	Droits TTC Musique vivante (Orchestre-groupe)	Droits TTC (SPRE Inclus) Musique enregistrée (CD-disk-K7)
Une manifestation	48 €	81 €
Deux manifestations	88 €	148 €
Trois manifestations	132 €	221 €

Quelques exemples.....

Une rencontre sportive et Une Fête des rues
(Disques, donc avec SPRE)

- ♦ Tarif SACEM TTC : (Déjà réduit)
Entrée gratuite **229,15 €**
(2x 114,58 €)

♦ Tarif Ok-Musique FFBA :
148 € TTC ! (pour les 2)

Une (1) Kermesse :
(musique vivante)

- ♦ Tarif SACEM TTC : (Déjà réduit)
Si entrée gratuite **69,44 €**
Si entrée payante : **94,68 €**

♦ Tarif Ok-Musique FFBA :
48 €

Un (1) Repas avec fond sonore :

- (Disques, k7 et disc jockey)
♦ Tarif SACEM TTC : (Déjà réduit)
Entrée gratuite **114,58 €**

♦ Tarif Ok-Musique FFBA :
81 € TTC !





ADHÉSION

OU RENOUELEMENT

Protocole centralisé - FFBA-SACEM

Sonorisation en fond sonore



Ok-Musique-FFBA

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Adhérent Bénévolat Associatif : N° _____
FFBA Fédération Française du bénévolat et de la Vie Associative

Nom de l'association : _____

Représenté par: (Représentant légal)

Nom/Prénom: _____

Fonction: _____

N°: _____ Rue: _____

CP: _____ Commune: _____

Téléphone: _____ Portable : _____ Email: _____

Demande à adhérer au protocole centralisé. « Ok-Musique »

Manifestations					TARIFS (cochez la case)		
					Type de Musique		A payer €
Nb	Noms	Natures	Dates	Lieux (CP-Commune)	Vivante	Enregistrée	
1					<input type="checkbox"/> 48€	<input type="checkbox"/> 81€	
2					<input type="checkbox"/> 88€	<input type="checkbox"/> 148€	
3					<input type="checkbox"/> 132€	<input type="checkbox"/> 221€	

A _____ le _____

(cachet)

(signature)

Ci-joint règlement, pour le montant calculé plus haut (encadré)

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de FFBA

Prélèvement SEPA

Virement FFBA Crédit Mutuel **IBAN:** FR76 1027 8031 2300 0400 7214 504 **BIC:** CMCIFR2A

A valoir sur un crédit 2020